

Les élections européennes, des cibles trop faciles à déstabiliser

CYBERATTAKES L'UE tente d'adapter sa réponse encore trop « faible et désorganisée »

► Les responsables européens alertent de plus en plus vivement face aux risques de déstabilisation des processus électoraux.

► Après les « fake news » et les « bots », on annonce que les acteurs cherchant à déstabiliser les démocraties misent déjà sur l'intelligence artificielle...

Les avertissements se succèdent, de même que les élections où l'on suspecte que des interférences étrangères ou des *fake news* à grande échelle ont pu influencer le résultat : ce fut le cas pour le référendum du Brexit puis pour les élections présidentielles américaines en 2016, puis pour la présidentielle française en 2017. Et on le suspecte déjà dans le cas du scrutin présidentiel brésilien, où le candidat d'extrême droite a raté de peu l'élection au premier tour il y a neuf jours. Ce lundi, le commissaire européen à la Sécurité Julian King, qui ouvrait à Bruxelles une conférence de haut niveau sur la sécurité des processus électoraux, lançait un nouvel appel aux Etats européens et aux acteurs du secteur numérique : il faut presser le pas dans ce domaine, où « *fake*

news, *leaks* (fuites), *faux comptes et bots* » sont autant de menaces.

L'ancien secrétaire général de l'Otan Anders Fogh Rasmussen, qui copréside un organisme transatlantique sur l'intégrité des élections, se montrait quant à lui plus alarmiste encore : « *Nous ne pouvons plus perdre de temps. Notre réponse reste faible et désorganisée, et surtout tournée vers les exemples passés plutôt que vers les situations futures. Les attaques suivantes déployeront l'intelligence artificielle afin de toucher des nombres encore plus grands de gens.* » Depuis son lancement en septembre 2015, la *task force* de l'UE East StratCom, installée par le Service européen d'action extérieure, a collecté plus de 4.400 exemples de désinformation pro-Kremlin qui contredisaient des faits publiquement disponibles et qui étaient diffusés dans un grand nombre de langues et répétés de manière quotidienne. Mais « *les dispositifs qui ont été inventés en Russie sont maintenant reproduits par d'autres acteurs* », ajoutait encore M. Rasmussen.

Lors de son discours sur l'état de l'UE en septembre, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, avait annoncé un plan d'action pour sécuriser les prochaines élections au Parlement européen

de mai 2019, mais aussi toutes les autres élections nationales. L'exécutif de l'UE recommande notamment aux Etats de mettre en place des réseaux de coopération entre les diverses autorités nationales (protection des données, cyber-police, commissions électorales...) mais aussi d'assurer une plus grande transparence des publicités politiques en ligne et des ciblage d'électeurs. Tout cela en plus d'une future Agence européenne de cybersécurité.

La Commission européenne a aussi proposé en avril dernier un code de bonne conduite sur la désinformation. Ce mardi d'ailleurs, les représentants de quelques grands acteurs numériques comme Twitter ou Facebook devaient, en présence de la commissaire au Numérique Maria Gabriel, signer ce code de conduite. Mais Julian King prévient : « *Si la méthode volontaire ne produit pas de résultats, la Commission envisagera d'autres méthodes.* » Sous-entendu : des législations contraignantes.

La cybersécurité au cœur des discussions

Le sujet de la cybersécurité, que ce soit sur les élections ou plus largement, a aussi été évoqué ce lundi par les 28 ministres des Affaires étrangères réunis à Luxembourg. La tentative de ha-

cking de l'OIAC (l'Organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques, basée à La Haye) par des agents du GRU, dénoncée par les Pays-Bas au début du mois, n'a fait que relancer les inquiétudes des Européens. L'adoption d'un arsenal de sanctions anti-cyberattaques est ainsi « *à l'étude, mais pas encore décidé* », selon un haut responsable de l'UE. « *Tout le monde est d'accord de faire quelque chose, mais comment et comment le faire le plus efficacement : c'est le débat* », ajoute une autre source.

Une petite dizaine d'Etats membres est à la manœuvre. Royaume-Uni, Pays-Bas, Pologne, les Baltes, la Finlande et la Roumanie ont proposé la semaine dernière de passer à l'action - avec l'adoption d'un arsenal de sanctions permettant, par exemple, de décréter un gel des avoirs, un embargo financier et l'interdiction de se rendre dans le territoire de l'UE. Un régime de sanctions qui pourrait s'inspirer d'un autre cadre légal, adopté ce lundi à Luxembourg. Celui-ci vise à lutter contre le développement et l'utilisation d'armes chimiques, « *où que ce soit* ». Sont visées « *les personnes et les entités directement responsables du développement et de l'utilisation d'armes chimiques, celles qui leur apportent leur concours financier, technique ou matériel ainsi que celles qui aident ou encouragent ces personnes et entités ou leur sont liées* ». ■

JUREK KUCZKIEWICZ
PHILIPPE REGNIER, à Luxembourg

diplomatie La « Russafrique » inquiète les Européens

LUXEMBOURG
DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

L'« intérêt de la Russie renouvelé pour l'Afrique », selon un diplomate européen, a pour la première fois fait son apparition dans les conclusions d'un conseil des ministres européens des Affaires étrangères, ce lundi à Luxembourg.

Il faut souvent lire entre les lignes, dans les papiers adoptés par l'UE : « *Le mot Russie n'est pas dans le texte, souligne une source bien informée, mais clairement dans la tête de la*

France. » L'ancienne puissance coloniale a porté le projet de texte en coordination avec la Belgique et le Portugal. Il est consacré à la République centrafricaine (RCA), dont la situation demeure « *très fragile* ».

Les conclusions adoptées dans la capitale grand-ducale exhortent « *l'ensemble des acteurs internationaux à apporter exclusivement leur soutien à l'action du gouvernement et à l'initiative (de paix) africaine, en bonne coordination et en pleine transparence* ». Le message est

codé. Mais le destinataire, insiste en « *off* » une pléthore de sources, est clairement identifié : Moscou. La montée en puissance de la Russie « *pose question* », dit un diplomate européen. Dans ce pays, mais aussi dans la région. Outre la RCA, le Soudan, la République démocratique du Congo, le Rwanda et l'Érythrée sont cités. Mais pas (encore ?) la Libye même si, la semaine passée, le tabloïd *The Sun* assurait que les services de renseignements britanniques

pensent que Poutine a décidé de faire de la Libye « *sa nouvelle Syrie* »...

« *Le rapprochement entre Bangui et Moscou (...), c'est un point d'inquiétude* »

UNE SOURCE EUROPÉENNE

« *Le rapprochement entre Bangui et Moscou, avec un accord de coopération militaire signé en 2017 et une médiation russe parallèle à celle de l'Union africaine : c'est un point d'inquiétude* », relève une autre source européenne. Les contacts

tentés par Moscou avec les milices, qui contrôlent 80 % du territoire, inquiètent. Le Soudan, avec l'appui des Russes, serait de plus en plus influent, au détriment du Tchad, l'interlocuteur traditionnel. Les Russes sont soupçonnés de chercher à accéder aux ressources en or, en diamants, en uranium. Pour les Européens, la présence exponen-

tielle de la Russie en RCA, qui a établi un canal direct de communication avec la présidence, risque de contrecarrer leurs propres efforts de stabilisation. Dans un entretien au *Soir* le 10 octobre, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, représentant spécial du président Poutine pour l'Afrique, ne cachait pas l'ambi-

tion russe de reprendre pied sur ce continent. « *L'industrie militaire russe a ses atouts pour gagner des parts de marchés* », assurait-il. Bogdanov relevait aussi que, « *pour le moment* », il n'y a pas, de la part de la RCA, de « *demande pour ouvrir une base militaire russe* ».

L'UE a donc décidé de se rap-peler au bon souvenir de la RCA.

Depuis l'été 2016, l'UE assure la formation militaire des forces armées centrafricaines et veut renforcer leur engagement en formant la police et la gendarmerie. Une décision qui pourrait être prise l'an prochain. D'ici là, les ministres ont décidé de déployer sur place des experts « *chargés de conseil stratégique dans ce domaine* ». ■

PHILIPPE REGNIER